7e ANNÉE. — NUMÉRO 254

Macti animo estote, Dilecti Filii, et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi. (Bref à la LIBERTÉ.)

La Presse est une **Œuvre pie, d'une utilité souveraine.** *(Pie IX)*

MERCREDI 31 OCTOBRE 1877

LA LIBERTÉ

Journal quotidien politique et religieux.

O. I. X. M. V. X.

ABONNEMENTS

	1 an.	6 mois.	3 mois.
SUISSE.	fr. 20	11	6
FRANCE, BELGIQUE, ALLEMAGNE, AUTRICHE, ITALIE, ESPAGNE, ANGLETERRE, HOLLANDE, ETATS-UNIS.	» 36	19	10

Rédaction et Expédition.
BUREAUX: **Grand'Rue, 10, à Fribourg.**

La Rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.
Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

BUREAU DES ANNONCES **Grand'Rue, 10, à Fribourg.**

PRIX DE LA LIGNE OU DE SON ESPACE 15 CENT.

Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées
Lettres et argent franco.

Les divorces en Suisse

—

L'importance de la *question que nous* avons exposée hier, mérite que nous en fassions l'objet de nouvelles observations.

Lorsque les Chambres fédérales discutaient le projet qui est devenu la loi du 24 décembre 1874, *on fut frappé de la facilité* avec laquelle on ouvrait les portes au divorce. Tandis que toutes les législations qui admettent la dissolution du mariage, soumettent le divorce à des restrictions nombreuses et à des conditions rarement remplies, le législateur fédéral ouvrait toute large la brèche faite au mariage.

Ce que nous avions prévu et redouté est arrivé, les craintes qui nous avaient engagés à demander le referendum et à recommander au peuple le rejet de la loi, ne se sont que trop réalisées: dès la première année, la Suisse occupe en Europe le premier rang par le nombre des divorces.

Sur cent mariages, il y a dans

le grand-duché de Bade	0,55 divorces
le Wurtemberg	0,30 »
la Saxe	0,83 »
la Belgique	0,25 »
la Hollande	0,41 »
la Suède	0,50 »
la Suisse	4,92 »

Si l'on fait abstraction de la population catholique, qui n'use du divorce que dans des proportions insignifiantes, nous trouvons dans les cantons *suisses protestants* une proportion de divorces encore plus effrayante.

Zurich	2943 mariages	261	divorces
Berne	4027 »	207	»
Glaris	309 »	34	»
Bâle-Ville	587 »	41	»
Bâle-Camp.	460 »	17	»
Schaffhouse	264 »	37	»
Appenz. Ext.	443 »	23	»
St-Gall	1735 »	132	»
Grisons	603 »	21	»
Argovie	1520 »	45	»
Thurgovie	753 »	67	»
Vaud	1931 »	73	»
Neuchâtel	899 »	26	»
Genève	1035 »	68	»
Total	17507 mariages	1052	divorces

La proportion des divorces aux mariages se trouve être de 6,01 pour cent; telle est la moyenne des cantons protestants. Elle serait sans doute plus élevée encore, si dans la liste ci-dessus nous avions retranché les

66,015	catholiques	de	Berne
6,888	»	»	Glaris
12,301	»	»	Bâle-Ville
10,245	»	»	Bâle-Camp.
116,060	»	»	St-Gall
39.843	»	»	Grisons
89,180	»	»	Argovie
23,454	»	»	Thurgovie
17,592	»	»	Vaud
11,345	»	»	Neuchâtel
47,868	»	»	Genève

440,791 catholiques sur une population totale de 2,011,928.

Il ne faut pas perdre, en outre, de vue qu'il y a

15,178	étrangers	dans	Zurich
13,947	»	»	Berne
14,199	»	»	Bâle-Ville
16,651	»	«	Vaud
10,397	»	»	Neuchâtel
35,564	»	»	Genève

105,936 étrangers, régis par les lois de leur pays, et qui ne peuvent, dès lors, user qu'exceptionnellement des facilités accordées pour les divorces par la loi fédérale.

En tenant compte des 440,791 catholiques et des 105,936 étrangers, la proportion des divorces aux mariages s'élève au moins à la moyenne de 7,50 0[0 pour les populations protestantes.

Si nous comparons la Suisse protestante aux autres Etats protestants, que nous avons mentionnés au commencement de cet article, nous trouvons qu'il y a dans la population réformée de la Confédération

14 fois plus de divorces qu'en Bade
25 » » » Wurtemberg
9 » » » Saxe
15 » » » Suède.

Voilà les fruits de la loi fédérale. Ah! ceux qui la voulaient rejeter, il y a deux *ans, et qui pour cela furent traités d'obscurantistes* et d'ennemis du pays, sont bien vengés!

CORRESPONDANCES.

—

Berne, 29 octobre.

Parlons un peu de l'Eglise de nos vieux.

Depuis cinq ou six semaines on aperçoit *rôdant dans la ville de Berne, et flanant un* peu partout, un prêtre allemand logé à l'hôtel de l'Ours, grâce probablement à la munificence du Moutz.

J'ai pris des informations sur ce personnage, et j'ai appris que c'était un prêtre wurtembergeois, ancien membre du chapitre de Rottenbourg, directeur de la musique à la cathédrale et maître de musique au séminaire. Son nom est Baur. Son intelligence se refuse à admettre les dogmes du Vatican, et ce qui a contribué principalement à former sur ce point sa conviction, c'est *une dame encore jeune et dont on vante la beauté.* Il y a un an environ, cette liaison produisit un éclat, et les feuilles protestantes du Wurtemberg s'en occupèrent à maintes reprises.

Ce malheureux prêtre est le seul apostat qu'ait produit le diocèse de Rottenbourg, dont la juridiction s'étend, comme vous le savez, sur tout le royaume de Wurtemberg. Le dogme de l'infaillibilité est unanimement accepté dans ce royaume, et il n'en est pas résulté les conséquences dangereuses pour l'Etat que redoutent si fort Bismark et Hohenlohe. Jusqu'ici, il ne s'est produit ni révolte ni désordre dans cet heureux pays, bien que la population soit moitié catholique et moitié protestante, mélange qui, aux yeux des théologiens vieux-catholiques, devant produire, grâce à l'infaillibilité, quelque chose d'aussi explosif que la dynamite.

Une des causes principales de la paix religieuse *qui règne en Wurtemberg*, est très-probablement la prudence et le tact d'un prince vraiment éclairé, suivant le témoignage de Mgr Héfelé, dans une lettre écrite à un journal de Baltimore.

Le pauvre prêtre Baur semble être à *Berne pour entrer dans la galère de l'Eglise* vieille catholique, ce *refugium omnium peccatorum* de toute l'Europe. M. Herzog peut lui tendre les bras, et le peuple bernois continuer à délier les cordons de sa bourse.

Un fait curieux m'est signalé. C'est qu'un des étudiants en théologie de la faculté vieille catholique, qui perçoit de l'Etat un subside annuel de 1000 fr., fréquente très-régulièrement chaque dimanche les offices du culte catholique romain. Je pourrais *vous donner, sur ce fait étrange, des ren*seignements qui vous montreraient quels moyens emploie M. Herzog pour trouver des auditeurs aux cours de la faculté vieille catholique, et un emploi aux allocations du budget bernois. Mais il faut attendre encore; *le moment n'est pas venu de ces con*fidences. Souvenez-vous seulement que rira bien qui rira le dernier.

CONFÉDÉRATION.

—

Les indemnités à payer pour dégâts causés dans les champs pendant le rassemblement de la Ve division, ont donné lieu à 534 réclamations qui se répartissent sur environ 2,000 parcelles de terrain. Dans ces réclamations, Argovie figure pour le chiffre de 464, Soleure pour 444, Bâle-Campagne pour 29. Quoique les prétentions formulées ne s'élevassent pas à moins de 15,317 fr., il n'a été payé que 4,431 fr. 75 c. Les propriétaires de Bâle-Campagne se sont montrés, dit-on, très désintéressés.

—

On lit dans une correspondance officieuse adressée de Berlin à la *Gazette du Weser*:

Nous vivons à une époque « pratique » où, sur dix personnes qui se respectent, huit, pour le moins, doivent hausser les épaules *en écoutant pareille histoire. Le temps, en* effet, *vaut de l'argent, et papa n'en gagnait* pas.

Mais si le temps vaut de l'argent, qu'est-ce que peut bien valoir l'éternité?

La question n'est pas oiseuse. Les dupes comme papa emportent leurs actes avec eux. Or, *as-tu jamais ouï dire qu'un homme avisé* de ta connaissance, faisant de l'argent avec du temps, ait emporté cinquante centimes de son épargne au delà du cercueil?

On laisse cela à ses enfants, diras-tu?

Pas toujours.

En ce monde, tout ce qui regarde l'argent ressemble assez à une moquerie. Papa ne nous avait rien laissé, et il m'est arrivé de faire l'aumône aux enfants de son plus riche collègue. Ce n'est pas la faute de papa, ni de sa pauvreté, si, trente ans après sa mort, *Dieu qui m'avait donné le superflu*, voyant que j'en abusais, m'enleva le nécessaire...

Mais où en étions-nous? Avant d'arriver *à la confession du père, je veux te dire en* deux mots quelle était sa maladie. Il avait été frappé d'une affection cérébrale qui *paraissait être à la première heure une ménin*gite, et qui s'était compliquée d'accidents divers, présentant les plus violents caractères. C'était alors le règne de l'école de Broussais. On ne connaissait que la saignée et les dérivations. Si c'était une erreur, nous l'avons remplacée par d'autres. La médecine *ne sem-*

---

11 FEUILLETON DE LA *LIBERTE.*

LES ÉTAPES D'UNE CONVERSION

PAR

PAUL FÉVAL

VI

LA CONFESSION.

Mes deux sœurs étaient à genoux vers le pied du lit. A gauche de moi, en entrant, on avait *mis une nappe sur la table où papa* déposait ses papiers courants, et l'on avait arrangé un autel sur lequel était le Saint-Sacrement. Au delà de cette table se tenait une religieuse qui était notre parente, et quelques amis de la famille, consternés, à qui Julienne expliquait, avec cette voix sifflante que la plupart des femmes ont en parlant tout bas, qu'il y avait eu une crise épouvantable dans la chambre à coucher, et qu'on avait été obligé de transporter « son monsieur » ici, hors de son vrai lit, bouleversé, souillé et trempé par les saignées.

Pauvre Julienne! *sa vieille figure était* tout en eau, mais en *racontant, elle mêlait* son orgueil avec sa douleur et revenait toujours à ces mots:

— Ça a fait comme un tocsin dans la paroisse et partout. Il y a du monde plein la maison, plein l'escalier, plein la rue: toute *la ville est autour de chez nous!*

C'était vrai; malgré sa pauvreté qu'il n'était point possible de dissimuler tout à fait, papa avait une grande position, faite de respect. La somme du bien produit par lui avec des ressources matérielles presque nulles *était énorme. Il prodiguait son travail avec* la passion que d'autres mettent à faire fleurir leur argent ou fructifier leur domaine. De rien il tirait beaucoup. Dès qu'il s'agissait d'être utile, aucun obstacle ne l'arrêtait; il avait ce magnifique courage du juste, sûr de *lui-même et sûr de Dieu, qui soigne les pes*tiférés et touche la main aux taxés d'infamie.

La peste et l'infamie se gagnent, il le savait et il allait. *C'est la plus difficile de tou*tes les vaillances, parce que l'accusation d'infamie même la plus calomnieuse ne laisse *de doute que dans l'esprit des honnêtes gens.*

L'armée entière des pharisiens condamne avant de savoir, curieuse qu'elle est d'étaler tout d'abord au soleil le vêtement d'austérité qu'elle drape au-devant des regards. Ils ont besoin constamment de *faire leurs preu*ves, les innombrables soldats de cette armée. Point de pitié! nul ménagement! songe que chaque innocent qu'ils enterrent sous la féroce comédéie de leur indignation est pour eux *une manière de diplôme.*

Et ils ont tant besoin de certificats!

Ce n'est pas qu'ils aient mauvais cœur, au moins, ces terribles juges, ah! mais pas du tout! Le jour même où ils battent de verges et couronnent d'épines l'Infâme sans défense avant de le crucifier, ils délivreront, *si tu veux*, Barrabas, *ce bon vivant, exempt* de préjugés, qui a de libres amis et des opinions « généreuses ». N'est-ce pas là une abondante compensation?

Va, depuis le temps, la mode n'a pas changé sur le calvaire!

Ne cherche point la figure de Jésus parmi ceux qui condamnent et flagellent.

Pour ne parler que de ce malheureux banqueroutier, M. Sicard, dont l'affaire avait tué papa, selon l'expression de ma mère, c'était un papillon de l'industrie provinçale, brûlé à *la chandelle. Un instant, il avait fait* florès et offusqué notre ville par un luxe très-maladroit. Au temps de sa gloire, les *platitudes locales avaient brûlé sous lui* une si grande puantidé d'encens qu'il s'était gonflé jusqu'à en crever. L'histoire est banale. Au *bruit de son explosion, la cohue de ses* flatteurs agenouillés s'était relevée, pavés en main, et on l'avait lapidé sur place, à la juive.

Papa avait des motifs douloureux et que tu sauras pour le juger plus sévèrement que personne, mais, au cours de l'instruction, il *reconnut en lui le pauvre diable qui n'est*

«Le gouvernement français, après la dernière guerre, ayant créé un poste d'attaché militaire permanent en Suisse, où les institutions militaires n'ont cependant pas assez d'importance pour donner matière à des études suivies, le ministère de la guerre allemand a cru devoir, de son côté, envoyer un représentant à Berne, d'autant plus que ce dernier aurait ainsi, dans ce poste, l'occasion d'avoir l'œil sur les travaux considérables de fortifications que la France érige en ce moment sur sa frontière. Le titulaire de ce nouveau poste, le capitaine de Wœnker, séjourne provisoirement à Berlin, avec un congé. »

NOUVELLES DES CANTONS

Berne. — Jeudi soir est arrivé à Berne, sans être mentionné au tableau, un train spécial express de Thörishaus, composé d'un wagon unique chargé d'engrais. Mal garé, ce véhicule, poussé par un aquilon malin, est entré en gare à toute vitesse, et il a fortement avarié trois wagons à marchandises.

Le 24 octobre au soir, a eu lieu dans une maison, située près de l'ancien gazomètre, à Berne, une explosion de gaz qui a fait sauter toutes les vitres du rez-de-chaussée; deux personnes ont été blessées.

St-Gall. — Le *Sarganserländer* rapporte un fait incroyable de brutalité et d'intolérance radicale. La veille de la fête patronale de St-Gall célébrée dans tout le canton comme fête chômée, les propriétaires de la fabrique *Schuler et Heer* à Mels avaient rassemblé leurs ouvriers pour leur annoncer que tous ceux qui ne viendraient pas à la fabrique le lendemain seraient congédiés.

Malgré cet « édit de tolérance », un grand nombre d'ouvriers et d'ouvrières catholiques préférèrent remplir leurs devoirs religieux plutôt que de travailler dans les ateliers. Mais lorsqu'ils se présentèrent le jour suivant pour reprendre leur travail, ils furent renvoyés avec l'indication qu'il n'y avait plus d'ouvrage pour eux!...

Nous ne savons ce qui l'emporte ici, de notre indignation pour les procédés de MM. Schuler et Heer, ou bien de notre admiration pour ces braves ouvriers, nouveaux confesseurs de la foi, qui n'ont pas hésité à risquer leur gagne-pain plutôt que de capituler devant la menace en reniant leurs convictions religieuses.

Vaud. — On signale la présence d'une station lacustre assez étendue que l'abaissement des eaux du lac de Neuchâtel, devant Chevroux aurait récemment mise à découvert. L'emplacement désigné ayant été visité par des experts, il a été constaté que le niveau des eaux est encore trop élevé pour qu'il puisse y être fait, avec succès, des fouilles un peu considérables avant que les travaux pour la correction des lacs aient amené une nouvelle diminution dans la quantité de celle-ci.

CANTON DE FRIBOURG.

Exposition fédérale d'agriculture

Vins.

Riderrer, Pierre, Maienfeld, Grisons, Vin des Grisons. A. 30
Esseiva, I., Fribourg, Fendant 1876 A. 30
De Loës-Marquis, Aigle, Vaud, Vin d'Aigle, A 30 fr.
Parisod, G., Grandvaux, Vaud, Vin de Lavaux, A. 30 fr.
Barbey, H., Chexbres, Vaud, Vin de Lavaux, A. 30 fr.
Fontannaz Euler, Cossonay, Vaud, Vin de La Côte, A. 30 fr.
Buand, Lausanne, Vin de Morges, A. 30 fr.
Schäffer, Gust., St-Blaise, Neuchâtel, Vin de St-Blaise, A. 30 fr.
Fivaz, Louis, Gorgier, Neuchâtel, Vin de derrière Moulin, A. 30 fr.
Fivaz, Louis, Gorgier, Neuchâtel, Champagne du Valais A. 30 fr.
Mauler, Louis, et Cie, Mottier-Travers, Champagne Neuchâtel, A. 30 fr.
Gorjeat-Girard, J., Cully, Vaud, Vin du Cully, A. 25 fr.
De Torrenté, Ch.-L., Sion, Valais, Vin du Valais, A. 25 fr.
Ramuz, Jean, Dardagny, Genève, Vin de Genève, A. 25 fr.
Coigny, Louis, Vevey, Vaud, Vin de Vevey, A. 25 fr.
Braillard-Jeanneret, Gorgier, Neuchâtel, Vin de Gorgier, A. 25 fr.
Imer, Florian, Neuveville, Jura Bernois, Vin de Neuveville, A. 20 fr.
Godet, Albert, Neuveville, Jura Bernois, Vin de Neuveville, B. 20 fr.
Bumbacher et Wiederkehr, Spreitenbach, Argovie, Vin de Wettingen, 20 fr.
Gaillet, dép., Môtier-Vuilly, Fribourg, Vin du Vuilly, 20 fr.
Weinzurli, Pierre, Genines, Grisons, Vin des Grisons, A. 20 fr.
Weyer, Jean, Genines, Grisons, Vin des Grisons, A. 20 fr.
Walzer, Ambroise, Malans, Grisons, Vin des Grisons. A. 20 fr.
Bonner, Herm., Abr., Malans, Grisons, Vin des Grisons, A. 20 fr.
Schmid-Nutt, Malans, Grisons, Vin des Grisons, A. 20 fr.
Voutoy, Joseph, Sembrancher, Valais, Vin du Valais, A. 20 fr.
De Sépibus, Léop., Sion, Valais, Vin du Valais, A. 20 fr.
Rey, L.-Aug., Chermignon,-Lens, Valais, Vin du Valais, A. 20 fr.
Ramu, Ch, Dardagny. Genève, Vin de Genève, A. 20 fr.
Grandchamp, G.-L., Puidoux, Vaud, Vin de Lavaux, A. 20 fr.
Déglon, Louis, Lausanne, Vaud, Vin de Villeneuve, A. 20 fr.
Roud, Villeneuve, Vaud, Vin de Villeneuve, A. 20 fr.
Hôpital de Vevey, Vaud, Vin de Vevey B. 20fr.
Convers Vuillens, Ballens, Vaud, Vin de La Côte, B. 20 fr.
Duvoisin-Probst, Louis, Vaud, Vin de Bonvillars, B. 20 fr.
Zwahlen, Henri, Mouriez, Neuchâtel, Vin de Neuchâtel, B. 20 fr.
Ribaux. Ed., Bevaix, Neuchâtel, Vin de Neuchâtel, B. 20 fr.
Blanc, Joseph-Alph., Ardon, Valais, Vin du Valais, A. 20 fr.
Darbellay, Gédéon, Sion, Valais, Vin du Valais, 20 fr.
Walzer, Malans, Grisons, Vin de Champagne, B. 20 fr.
Perrottet, Samuel, Môtier, Fribourg, Vin du Vully, A 15 fr.
Pellet, Morat, Fri, Vin du Vully, A. 15 fr.
De Riedmatten de Quay et Cie, Sion, Valais, Vin de Champagne, 15 fr.
Leuch, Antoine, Wertbühl, Vin de Thurgovie, 15 fr.
Ritz, Tobie, Bernegg, St-Gall, Vin de St-Gall, 15 fr.
Silbernagel von Blarer, Bâle, Vin de Cluze, 15 fr.
Salis, Gubert, Malans, Grisons Vin des Grisons, B. 15 fr.
Gros, Emile, Martigny, Valais, Vin du Valais, B. 15 fr.
Tamini, J.-M., St-Léonard, Valais, Vin du Valais, B. 15 fr.
Micheli, Louis, Landecy, Genève, Vin de Landecy, B. 15 fr.
Pallaz-Borgognon, Louis, Riez, Vaud, Vin de Lavaux, B. 15 fr.
Auberjonois, Gust., Jouxtens, Vaud, Vin de la Côte, B. 15 fr.
Walther, B., Marin, Neuchâtel, Vin de St-Blaise, B. 15 fr.
Orsat, Alphonse, Martigny, Valais, Vin du Valais, B. 15 fr.
Beck, docteur, Monthey, Valais, Vin du Valais, B. 15 fr.
De Lavallée, Guillaume, Sion, Valais, Vin du Valais, B. 15 fr.
Caloz, Daniel, Sierre, Valais, Vin du Valais, B. 15 fr.
Beninger, Jacques, Jentes, Fribourg, Vin de Fribourg, M. h. 10 fr.
Bise, frères, Cheyres, Fribourg, Vin de Cheyres, M. h 10 fr.
Joly, Jean, Dardagny, Genève, Vin de Genève, M. h. 10 fr.
Moreillon, Louis, Mimoré, Vaud, Vin de Mimoré, M. h. 10 fr.

(*A suivre.*)

L'assemblée générale de la *Société des fromagers* est fixée au *dimanche 4 novembre prochain*, à 2 heures de l'après-midi, à la *Maison-de-Ville*, à Vaulruz.

TRACTANDA.

1° Compte-rendu des travaux de la Société.
2° Discussion sur l'ouverture d'un nouveau cours à donner aux fromagers.
3° Amélioration à apporter dans la fabrication du fromage.
4° Reddition des comptes de 1877.
5° Nomination d'un membre du Comité.
6° Divers.

Cette assemblée est publique.

LE COMITÉ.

Dans un article d'une extrême violence, le *Confédéré* a dénoncé l'autre jour la votation du 21 octobre dans la commune de Villariaz. D'après son récit, cette « commune compte 46 électeurs; 46 bulletins ont été retrouvés dans l'urne, bien que, vérification faite, le procès-verbal n'accusât que 20 votants. »

Nous sommes allés aux renseignements, et voici ce que nous pouvons affirmer :

1° Une irrégularité a réellement été commise dans la votation de Villariaz; dès qu'elle en fut informée, la préfecture de la Glâne s'empressa de faire une enquête et cette enquête était en cours d'exécution, lorsqu'a paru l'article du *Confédéré*.

2° Les chiffres donnés par le *Confédéré* sont tous faux. Ainsi, il n'est pas exact que le nombre des électeurs de la commune de Villariaz soit de 46, il est de 65; il n'est pas plus vrai que le nombre des bulletins retrouvés dans l'urne soit de 46; il a été de 43. Le nombre des votants inséré au procès-verbal n'est pas de 20, mais de 43, comme celui des bulletins retrouvés dans l'urne.

On voit qu'il n'y a pas un mot de vrai dans le récit de la feuille radicale. Cependant une irrégularité a été commise à Villariaz, et voici en quoi elle a consisté :

Au moment de l'ouverture de l'assemblée électorale, un certain nombre de citoyens, qui s'ennuyaient d'attendre l'appel nominal, ont déposé leur bulletin sur le bureau et se sont retirés. Le bureau électoral a toléré cette irrégularité. Mais les 43 électeurs qui sont portés comme ayant voté, ont réellement été présents, et les bulletins retrouvés dans l'urne sont bien ceux qu'ils avaient mis eux-mêmes ou dans l'urne ou sur la table du bureau. Aucun autre bulletin n'a été déposé dans l'urne que les leurs.

On voit par ces détails très-précis, que toute l'affaire se réduit à une informalité, qui n'a nullement changé le résultat de la votation dans la commune de Villariaz.

Le *Confédéré* affirme que le syndic avait ses poches bourrées de bulletins non déposés par les votants. C'est là une calomnie dont on pourrait lui demander compte devant les tribunaux.

Le dossier de l'enquête a été envoyé par la préfecture au conseil d'Etat et celui-ci, dans sa dernière séance, a décidé de le transmettre au Conseil fédéral, et de préaviser, en même temps, pour que la votation du 21 courant à Villariaz soit déclarée nulle. Le Conseil fédéral tiendra de ce préavis le compte qu'il jugera convenable.

En outre un blâme sévère est infligé par le conseil d'Etat au syndic pour sa conduite dans cette circonstance, bien qu'il ait péché plutôt par ignorance que par légèreté.

Les formes destinées à sauvegarder le secret et la loyauté d'une votation ont une extrême importance; nous louons la préfecture de la Glâne et le conseil d'Etat de leur diligence et de leur vigueur en cette circonstance. Mais au fond, l'affaire ne valait pas l'intervention bruyante et mensongère du *Confédéré*.

Si l'on peut trouver, çà et là, quelque irrégularité de ce genre dans les élections fribourgeoises, au fond on procède partout avec une loyauté complète, et on ne connaît nulle part le système de l'*arrosoir* si largement pratiqué par les amis du *Confédéré* à Genève.

---

ble pas de force à jouer la partie de piquet voleur contre le commun des tricheries marchandes. Au lendemain des révolutions, la horde, gorgée de pillage, fusille volontiers, pour l'exemple, celui qui a le moins habilement pillé. Ainsi en était-il déjà, sauf le fusil, au temps où les *animaux* furent *malades de la peste*. Ainsi en est-il toujours au marché.

Papa eut pitié, et se trouva seul contre tous à l'intérieur comme en dehors du Palais.

Il fit un grand effort; il dépensa beaucoup de jours et beaucoup de nuits... Je ne saurais trop te le dire : là dedans, il n'y avait rien de ce qui anime et soutient un dévouement. Ce triste Sicard n'était pas un honnête homme, s'il n'était pas un scélérat : c'était un faiseur imbécile. Papa ne demandait ni son apothéose, ni même sa complète réhabilitation; il l'adossait au mur bien humblement et se mettait devant lui pour empêcher la fausse colère des faux chevaliers du faux honneur judaïque de l'écraser. Voilà tout.

Si tu savais ce que cela coûte, les choses prises ainsi selon la juste mesure de l'équité et de la vérité! Les choses où l'on se prive des divers brimborions usités dans la mise en scène de nos comédies sociales : la passion, l'entraînement, tout ce qui constitue la force oratoire et la théâtrale puissance!

Ce n'était pas seulement de l'affaire Sicard que mon père mourait, mais bien de la série des mille affaires Sicard qui avaient constitué sa vie.

Il mourait de son labeur modeste héroïquement accompli.

n'avoir d'autre rôle que de varier les erreurs. Broussais est mort en priant Dieu de lui pardonner sa médecine. Broussais! La science et le génie!

Le docteur Olivier était précisément un ami personnel de Broussais et un praticien de premier mérite. Il attaqua la maladie ÉNERGIQUEMENT, comme ils disent (et ces façons de parler extravagantes plaisent aux malades qui n'en peuvent mais); il avait saigné « coup sur coup » quatre fois, dans son ardent désir de sauver; il aurait saigné aussi bien huit fois, sans les syncopes qui survinrent.

Cependant, les « accidents » cessèrent. Il y eut affaissement général, un état qui ressemblait déjà à l'anéantissement. Tu as pu voir que le docteur Olivier ne s'y trompait pas de beaucoup, puisqu'il demandait un miracle au Dieu qu'il ne croyait point. Nous l'entendîons, Charles et moi, de la porte auprès de laquelle nous étions toujours. Il s'était jeté au hasard sur mon petit lit, et maudissait son impuissance avec un véritable désespoir. Ah! le père était bien aimé!...

M. le curé se pencha au-dessus de la couche très-basse où papa était étendu et approcha le crucifix de ses lèvres.

Dans le silence profond qui remplit tout à coup la chambre, la voix de maman s'éleva encore, disant avec l'accent de la supplication :

— Mon bon chéri, c'est M. Jamond qui nous aime, et ton Dieu, ton cher Dieu est auprès de ta bouche.

Louise murmura en élevant ses mains jointes :

— Jésus, exaucez-nous!

Le front de la pauvre Anne pendait sur sa poitrine. Celle-là était toute jeune et trop faible contre l'angoisse. Elle avait déjà plusieurs fois perdu le sentiment.

Charles me dit à l'oreille :

— Je fais vœu d'aller à Sainte-Anne d'Auray à pied..... et pieds nus depuis la ville. Promets aussi quelque chose.

— Pour qu'il vive? demandai-je.

— Oh! oui, répondit mon frère, pour qu'il vive! Mais si ce n'est pas votre volonté, Dieu Seingneur, pour qu'il meure comme il a vécu, en chrétien, confessé saintement, heureux de la divine communion reçue...

— Je ne veux pas demander cela! m'écriai-je, car ces choses n'étaient rien pour moi auprès de la vie : qu'il vive! qu'il vive seulement! Et j'irai au bout du monde!

M. le curé m'avait entendu; il fit un signe pour imposer le silence, et il approcha ses lèvres tout contre l'oreille de papa, disant très-bas :

— Mon cher ami, mon bien-aimé frère, voici le Sauveur Jésus qui parle à votre âme par ma voix, l'entendez-vous?

Il se tut, toutes les resprirations étaient suspendues. Le malade ne bougea ni ne répondit, mais ses lèvres qui étaient convulsivement closes, depuis qu'il avait quitté sa chambre, semblèrent se desserrer, hélas! si peu! Derrière Charles et moi le docteur haletait. Maman disait sans savoir qu'elle parlait:

— Jésus! Jésus! ô Jésus! souverain maître Jésus! ayez pitié, pitié! pitié!

Une seconde fois, M. Jamond ordonna le silence d'un geste, puis ayant approché son oreille il écouta très-attentivement.

— Il a entendu! s'écria derrière nous le docteur : voilà que ses yeux écoutent!

— Il a entendu! répéta M. Jamond qui ajouta : *et il a répondu.*

Puis il dit encore :

— Eloignez-vous, pour que je puisse recevoir sa confession.

Maman se laissa tomber à genoux et baisa la terre dans un de ces transports de joie qui peuvent traverser les plus cruelles douleurs. Mon frère Charles me serrait contre lui. Le docteur nous poussa une seconde fois pour passer, car il reprenait ses droits devant cette lueur d'espoir.

— Essayez de donner la potion, dit-il, nous allons renouveler les sinapismes.

Mon regard était rivé au visage de papa qui se ranimait, en vérité, car ses prunelles étaient moins troubles; je crus à deux reprises qu'il me voyait et je baisais le creux de ma main tout doucement pour lui envoyer une caresse.

(*A suivre*)

Le Conseil d'Etat a appelé M. Amédée Repond, de Villarvolard, secrétaire de la Direction de l'Intérieur, au poste de secrétaire-réviseur, en remplacement de M. Gschwind, promu à d'autres fonctions.

NOUVELLES DE L'ETRANGER.

Lettres de Paris.

(*Correspondance particulière de la* Liberté)

Paris, 27 octobre.

Un de nos principaux amis dont vous avez déjà apprécié les jugements éclairés m'écrit :

« Nous voilà donc en plein dans la crise que l'on s'était follement flatté de conjurer. Après le combat resté indécis, on a les mêmes difficultés qu'avant la bataille avec l'excitation des esprits en plus. Des deux côtés on a brûlé ses vaisseaux et il n'y a plus de retraite possible. Comme le ministère est composé de gens fort peu résolus et qui véritablement ne savaient pas très-bien où les conduisait le chemin dans lequel ils s'étaient engagés, maintenant qu'ils en voient le bout et qu'ils s'aperçoivent qu'il n'a pas d'issue, ils voudraient tout simplement, les uns quitter la place, les autres parlementer et finalement capituler *pour eux et pour le maréchal*.

« Ils l'ont essayé, mais en pure perte, sans souci de déshonorer le maréchal et de fausser parole à cette immense armée de fonctionnaires compromis pour eux et avec eux.

« Leurs adversaires, les radicaux, ne pouvaient pas plus entendre à une transaction dont les termes ne pouvaient être qu'excessifs et par conséquent inacceptables. On va donc se battre, bon gré, malgré, et avec acharnement. Pour quelle fin ? On serait bien embarrassé de le dire. Quelle peut être la victoire? Pour le gauches la perspective de ses suites est effrayante, pour le gouvernement elle est plus qu'embarrassante. Des deux parts, la lutte mènera plus loin que l'on ne veut aller.

« En résumé, *il devient impossible* de vivre sur le terrain étroit de la Constitution. Cependant, le maréchal et son ministère ont multiplié à l'excès, plus que leurs *soutiens ne le demandaient, les protestations* qu'ils n'en voulaient sortir. Nous allons voir prochainement comment ils feront pour être fidèles à ces promesses imprudentes.

« Pour les radicaux, le cas n'est pas moins ardu. Le maréchal et le Sénat leur font obstacle. Il leur faut s'en débarrasser, que devient alors la Constitution? Nous voyons donc ainsi se révéler d'une manière évidente les vices du régime républicain, ses impossibilités. *La force des choses amènera* un dénouement contraire à toutes les prévisions actuelles.

« L'ouverture de la session va être un des moments les plus solennels, le règne des expédients touche à sa fin. Que verrons-nous sortir de ce choc que rien ne peut plus conjurer ? Le parlementarisme, ou je me trompe fort, jouera là sa dernière partie et je souhaite de tout mon cœur qu'il la perde. »

Plus nous approchons de l'ouverture des Chambres, plus la coalition des gauches se montre intraitable; elle repousse tous les projets de conciliation; il lui faut *maison neuve et maison neuve*, c'est l'ultimatum du *Journal des Débats* de ce matin ; lisez cette conclusion, elle est significative :

« Si d'aventure nous nous trompions, si le Sénat était capable de se déclarer satisfait de cette substitution pour rire, un conflit redoutable s'élèverait dès le premier jour entre les deux Chambres. La Chambre des députés, en venant ou plutôt en revenant siéger le 7 novembre, aura tout autre chose à cœur que de se prêter à jouer des comédies. Un replâtrage ministériel ne lui suffirait pas; que serait-ce donc de ce badigeonnage dont on parle? Ce qu'il faut, ce qu'on veut, ce qu'on réclame, de par la volonté du pays, c'est maison nette et maison neuve.

« Nous entendons dire qu'en ce moment de grands personnages s'occupent de s'entremettre pour faciliter un rapprochement entre l'assemblée et le pouvoir exécutif. Nous *souhaitons à ces personnages* bien intentionnés, qui remplissent en cette circonstance le devoir de leur situation, bonne chance et bon courage, mais nous leur souhaitons par-dessus tout beaucoup de fermeté, beaucoup de clairvoyance pour apprécier l'état des choses, beaucoup de netteté dans les paroles pour le faire connaître à qui il appartient.

« Le parti républicain vient de prouver par une nouvelle et décisive expérience qu'il est le pays : Il connaît son droit, il réclame le pouvoir dans sa réalité. Veut-on donner à la majorité ce qui appartient à la majorité *conformément* au principe de tout régime parlementaire, sérieux et efficace. *Le pouvoir personnel consent-il à abdiquer?* Si oui, on peut s'entendre. Telle est la situation. »

Chez M. Gambetta, on dit aujourd'hui très-haut que le maréchal peut chercher, s'il lui plaît, à former un ministère de conciliation ; que pour cette besogne, il ne trouvera personne dans les gauches.

D'un autre côté, l'Elysée est très-froissé du dernier manifeste *des gauches sénatoriales*. On trouve que *rien d'aussi « insolent »* n'avait encore été publié par l'opposition.

France. — On lit dans le *Nya Dagligt Alleyanda*, organe semi-officiel du gouvernement Suédois :

« Le journal *Post-Boch Inrikes Tidningar*, de Stockholm, publiait ces jours-ci la communication officielle suivante :

« Un arrangement ayant été conclu au « sujet de la rétrocession à la France de la « colonie de Saint-Barthélemy, sous la ré« serve du consentement de la population, « Sa majesté a ordonné, en date du 17 août « dernier, au gouvernement de l'île de pro« céder à un scrutin. D'après un télégramme « reçu, le résultat en a été que la réunion « de l'île à la France a été approuvée par « tous les votants, à l'exception d'un seul.

» Les conditions spéciales de la rétroces« sion seront consignées dans un protocole. « Ce protocole signé, l'arrangement devra « être soumis aux Chambres françaises. Si « elles l'approuvent, la prise de possession « *pourra avoir lieu à la fin de l'année.* »

« Voici un court historique de la question :

« C'est en 1784, après des négociations destinées à en masquer d'autres d'une tout autre portée au sujet du traité d'alliance et *de subsides conclu quelque temps après*, que le gouvernement français céda cette île à la couronne suédoise, en échange du droit d'entrepôt à Gothembourg, droit qui, dix ans plus tard, était étendu aux autres nations.

« *Dès 1765, Saint-Barthélemy était déclaré* port franc et devint, grâce à cette mesure, une des places de commerce les plus importantes des Indes occidentales. « Bien que, « dans les premiers temps, est-il dit dans « un rapport des finances de 1868, le Tré« sor suédois eût dû faire des sacrifices, la « situation économique de la colonie ayant « eu à souffrir d'attaques du dehors et de « troubles intérieurs, les revenus de l'île « ne tardèrent pas à présenter un excé« dant considérable ; surtout pendant les « guerres maritimes de l'Empire français, « Saint-Barthélemy étant le seul point où « pussent se faire les échanges entre l'Eu« rope et l'Amérique. Ainsi, de 1812 à 1816, « *il a été envoyé en Suède une somme de* « 486,675 rdr. De 1817 à 1830, cette somme « tomba à 291,996 rdr, mais dut être « *appliquée aux besoins de la colonie de* « 1831 à 1863. Depuis, les revenus n'ont « point couvert les frais d'administration. »

« Pour le rappeler en passant, c'est cette prospérité momentanée de la colonie suédoise qui a donné lieu, *en 1860, à l'affaire* dite de la *caisse du cabinet*. Charles XIV en effet disposait personnellement des revenus de l'île. Or, au retour de la paix, le roi avant continué d'assigner des fonds sur les dits revenus, et ceux-ci s'étant taris peu à peu, la caisse du cabinet, qui faisait l'avance de ces assignations, avait fini par se trouver à découvert de 1,500,000 rdr., ce dont l'opposition se fit une arme pour mettre les ministres sous le coup d'une accusation qui n'eut pas de suite d'ailleurs, la cour du royaume ayant habilement réussi à traîner les choses en longueur, et Charles-Jean s'étant résolu à payer le déficit sur sa fortune privée.

« Cependant, pour en revenir à Saint-Barthélemy, *dès 1818 les Etats du royaume* reconnaissaient que la Suède n'avait guère intérêt à conserver cette unique colonie. A *plusieurs reprises depuis, en 1865 et en* 1875, les Etats et la Diète ont accentué cette opinion, et fini par laisser entièrement les *mains libres au gouvernement pour négocier* la cession de l'île à une nation étrangère.

« *Naturellement la pensée devait s'offrir* d'abord d'une rétrocession à l'ancienne mère-patrie, la France, la population étant française de cœur et d'âme, et catholique. Des ouvertures faites *dans ce sens ont amené* l'*arrangement ci-dessus* mentionné. L'affaire n'ayant désormais aucun intérêt politique et offrant une importance des plus minimes au point de vue commercial, restait uniquement une question de sentiment et de nationalité. Et c'est ce qu'a bien prouvé le vote unanime de la population, car la seule voix dissidente est, paraît-il, celle d'un colon dont la nationalité n'est ni française ni suédoise. »

Rome. — Le pape a eu dimanche dans la matinée une légère défaillance, mais néanmoins il a pu, plus tard, donner quelques audiences.

Autriche. — Dans certains cercles politiques, on commente vivement la nouvelle du départ de M. le marquis de Vogné, ambassadeur de France à Vienne, de retour ces jours-ci de Styrie, mandé à Paris par télégramme du maréchal de Mac-Mahon.

On a fait remarquer à ce propos que l'ambassadeur de France à St-Pétersbourg, le le général Leflo, et M. de Gontaut-Biron, ambassadeur de France à Berlin, ont été également appelés à Paris.

Hongrie. — Le nouvel emprunt hongrois vient de faire un fiasco complet, bien qu'il eût l'appui de la maison Rohtschild. Il faut en conclure que la Hongrie jouit d'un crédit bien faible sur le marché européen. Il est de fait, du reste, que la marche des affaires dans ce pays n'est guère de nature à donner confiance aux capitalistes.

Prusse. — M. de Camphausen a adressé, en date du 25, à M. de Bennigsen, président du Landtag, une lettre relative à la position du vice-président du Conseil des ministres et à des faits antérieurs ; le Landtag n'ayant pas été spécialement informé du congé du président du Conseil, M. de Camphausen communique au président du Landtag le fait que, par son ordonnance du 8 avril 1877, le roi, en même temps qu'il accordait un congé à M. de Bismark, a prononcé que le mandat de le remplacer provisoirement dans la présidence du Conseil des ministres incombait naturellement au vice-président.

— Le lendemain 26, à la Chambre des députés, l'ordre du jour appelait la discussion sur les communications du gouvernement relatives aux congés demandés par le comte d'Eulenburg et M. de Bismark.

M. Friendenthal a déclaré que son intérim est sérieux et qu'il sera responsable personnellement, tant au point de vue moral que juridique ; qu'il n'y aura aucune modification *dans la politique* des réformes intérieures poursuivies par le gouvernement, lequel s'en tient à l'esprit qui a dicté la réforme des lois sur l'organisation des cercles. Le gouvernement procèdera avec prudence, mais sans faiblesse ; le pays peut être entièrement rassuré à cet égard.

M. de Camphausen relève le fait que le prince de Bismark a rendu un nouveau service au pays et au roi en acceptant un simple congé au lieu d'insister sur sa démission. Le conseil des ministres a pris sur lui la pleine responsabilité du congé accordé à M. d'Eulenberg.

M. de Camphausen déclare que, aussi longtemps qu'il sera en charge, il agira en ce sens *qu'il n'intervienne aucun temps d'arrêt* dans la question de la réforme de l'administration ; il est pleinement d'accord avec M. de Bismark, en ce qui concerne la politique intérieure

M. de Camphausen termine en disant :

« Si vous croyez que nous ne soyons plus à la hauteur de notre tâche, faites-nous le connaître, nous sommes prêts à faire place à d'autres. »

La suite de la discussion a été renvoyée.

Espagne. — L'*Univers* reçoit communication d'un document qu'il reproduit en entier à cause de son importance historique. Il s'agit de la dépouille mortelle de Christophe Colomb, que les Espagnols avaient cru transférer de Saint-Domingue à la cathédrale de la Havane en 1795, et qui vient d'être découverte dans la cathédrale de Saint-Domingue. C'est du moins ce qui résulte de la pièce, laquelle semble avoir tous les caractères d'authenticité désirables. L'*Univers* doit cette pièce à l'obligeance d'une personne de la Havane.

Serbie. — Le prince Milan ne se pressant pas de remplir les engagements qu'il a contractés envers la Russie et d'entrer en campagne, le gouvernement russe a eu recours contre lui à un moyen de pression qui ne laisse pas de produire un certain effet à Belgrade. Divers journaux autrichiens ont annoncé l'arrivée à Bucharest du prince Pierre Karageorgevitch, concurrent de la dynastie d'Obrenovitch. Aujourd'hui, nous trouvons dans le *Tagblatt* une dépêche annonçant que Pierre Karageorgevitch est sur le point de partir pour le quartier-général russe, où il doit être reçu par le czar.

— On mande de Pesth à la *Gazette d'Allemagne* que l'agitateur serbe, Dr Miletitch, a été mis en accusation pour crime de haute trahison. L'*instruction contre les* coacusés Kassapinovitch, Joanovitch, Jankovitch et Bajicovitch a été suspendue. La mise en liberté provisoire de Miletitch contre caution, a été refusée par le tribunal.

Egypte. — Le 25, Suez a été visité par le plus violent orage dont on se souvienne. Des torrents de pluies sont tombés, accompagnés de violents coups de tonnerre. Les *bords du canal d'eau douce, récemment* construits, ont été emportés pendant la nuit, et une partie de la ville indigène a été submergée et détruite. La marche des trains est, par conséquent, complétement suspendue. La partie européenne de la ville a *également beaucoup souffert*.

Un orage accompagné de pluie est passé le 26 au-dessus d'Alexandrie. Le train express d'Alexandrie au Caire a déraillé à Cafre-Zayat. Plusieurs personnes ont été tuées et blessées.

QUESTION ORIENTALE

St-Pétersbourg, 28 octobre. — On télégraphie le 27 de Kurukdara au *Golos* que les négociations en vue de la reddition de Kars ont eu lieu avant hier, des parlementaires turcs étaient venus à cet effet dans le *camp russe*.

Le général Tergukassoff poursuit Ismaïl pacha au delà de Karakilissa. Le général Heimann a traversé le Saganlugh et a pris position sur les derrières des troupes turques *qui se retirent du côté d'Erzeroum*.

— *Constantinople*, 28 octobre. — Aucune dépêche de Mouktar pacha n'a encore été publiée relativement à la jonction d'Ismaïl pacha avec Mouktar pacha, qui avait été annoncée par un télégramme du gouverneur d'Erzeroum.

— *Constantinople*, 29 octobre. — La Porte a informé M. Layard qu'Ismaïl pacha a opéré avec 40 bataillons sa jonction avec Mouktar pacha.

Celui-ci a concentré ses troupes dans de fortes positions à Kenprikoï et attend de pied ferme l'attaque des Russes.

— *Vienne*, 29 octobre. — Le général Zimmermann a amené des canons de gros calibre pour le siége de Silistrie.

— *Londres*, 29 octobre. — On mande au *Times* de *Therapia que les tentatives russes* pour refouler les avant-postes turcs ont été repoussées sur toute la ligne, de Routschouk à Sarnasuflar. Les avant-postes turcs ont été renforcés.

— *Londres*, 29 *octobre*. — *On mande au Standard* de Constantinople qu'un engagement très sérieux a eu lieu, le 27 au matin, à Telisk, sur la route de Plewna à Sofia. On assure qu'il aurait été favorable aux Turcs.

On mande au *Daily-Telegraph* d'Orsova, 28 *octobre, que les troupes russes de Schipka* sous les ordres du général Radetzky étant épuisées, ont été remplacées par une autre division.

Le czar est venu à Poradin pour inspecter les positions.

On mande au *Daily-News*, d'Erzeroum, 27 octobre, que la situation est critique.

Ismaïl pacha est arrivé à Koprukoi avec 8000 hommes.

Une grande bataille est imminente.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

PARIS, 29 octobre.

Voici les résultats des élections complémentaires d'hier. Il y avait quinze ballottages.

Sur ce nombre, onze conservateurs et quatre républicains ont été élus.

La Chambre compte ainsi 320 républicains et 210 conservateurs.

ST-PÉTERSBOURG, 29 octobre.

(Officiel) Wisinkoi, 28 octobre. — La colonne du général Tergukasoff qui poursuivait depuis le 18 octobre l'armée d'Ismaïl *dans sa retraite* sur Erzeroum, se trouvait le 25 à Karakilissa serrant de près l'arrière-garde d'Ismaïl avec son corps principal sur Zeidekan.

Le 22 octobre, un détachement sous les ordres du général Heimann s'est dirigé sur *Khorasan et Koprikoi* au delà du Soghanli-*Dagh*.

PORADIN, 29 octobre.

Les Russes ont pris Telisch ; ils ont fait prisonnier un pacha, 7 compagnies et 3 canons.

Revue financière hebdomadaire

Paris, 28 octobre.

Le marché présenté un singulier caractère; il est à la fois hésitant et ferme. Le public ne s'engage pas, mais il y a un groupe de spéculateurs qui soutient les cours, et dont les ressources sont, paraît-il, suffisantes, d'autant plus qu'il y a peu de vendeurs. Les affaires se trouvent ainsi excessivement limitées, et nos rentes seules peuvent se maintenir à des prix satisfaisants, toutes les autres valeurs sont délaissées ou offertes, l'indifférence du public laissant aux syndicats le soin de les soutenir.

On avait compté sur le remploi des coupons d'octobre, mais ce remploi a été bien incomplet, et on a éprouvé la même déception qu'en juillet. De là le recours aux escomptes qu'on a employés jusqu'aux derniers jours pour effrayer les vendeurs possibles.

On se préoccupe des combinaisons annoncées par le Crédit foncier. Que sortira-t-il encore de là? On prétend qu'il ne s'agit pas d'une émission égyptienne; mais d'autres disent que l'étiquette ne fait pas le sac, et que les 168 millions de valeurs égyptiennes en portefeuille gêneut un peu, même après le succès des diverses émissions. Attendons cependant ce qui sortira de cet œuf depuis si longtemps couvé. Les actions du Crédit foncier varient de 660 à 670, comme les obligations égyptiennes de 1870 à 175; mais les hauts cours ne tiennent guère, ni pour les unes ni pour les autres. Cette solidarité que la Bourse établit entre les cours des deux valeurs signifie-t-elle quelque chose? Il serait difficile de croire le contraire, car la Bourse est bien fine et devine ce qu'elle ne sait pas.

Les projets de médiation entre la Turquie et la Russie paraissent abandonnés pour quelque temps au moins. Le Czar et après lui le prince Gortschakoff viennent de déclarer que la Russie ne s'arrêterait qu'après avoir achevé son œuvre, telle qu'elle l'a définie en commençant la guerre. Avec quel argent? Il faut espérer que ce ne sera pas notre affaire, car les fonds russes ne sont pas un placement de première sécurité. Les cours actuels ne sont maintenus que par les syndicats qui se montrent successivement à bout d'effort. Sur les marchés de Londres, de Berlin, d'Amsterdam comme de Paris, le cours de rouble papier est tombé à près de 50 0/0, et toute émission en est impossible, le pays étant ce qu'on appelle saturé.

Les fonds autrichiens se maintiennent plus qu'on n'aurait pu le croire après l'émission de la rente hongroise 6 0/0 en or, qui fait naturellement concurrence à la rente autrichienne 4 0/0. Mais on pense, à la tournure que prennent les choses, que la neutralité de l'Autriche-Hongrie est assurée au moins jusqu'au printemps, et d'ici là, on compte douze liquidations qui permettent d'espérer quelque bénéfice sur le cours de 63. C'est un raisonnement de spéculateur, que nous ne conseillons pas au capitaliste de mettre en pratique.

Les valeurs espagnoles sont bien tenues; l'extérieure nouvelle est cotée à un cours presque honorable. M. Orovio est parvenu à assurer les fonds pour le paiement de ses coupons: c'est déjà quelque chose; mais de réforme financière point. Nous craignons fort que le règlement de l'insurrection de Cuba, que l'on dit terminée, ne soit le signal d'un nouvel impôt sur les chemins de fer. On ne peut prendre que là où il se trouve quelque chose; et les recettes des chemins de fer, c'est de l'argent tout ramassé, chose rare en Espagne.

Les actions de nos sociétés de crédit ont peu varié; elles suivent les cours des fonds étrangers auxquels on les sait ou on les croit intéressées. Pour les chemins de fer, les recettes étant plus satisfaisantes, ce qui n'indique pas une reprise normale d'affaires, mais un de ces afflux soudains de transports, comme on voit quelquefois; il s'est produit quelques achats sur le Nord et le Lyon. On voit que les capitalistes ne redoutent point la concurrence que prétend faire à cette compagnie la société du chemin de fer d'Arles à St-Louis du Rhône. La concurrence à la ligne de Lyon n'est possible que par la navigation fluviale.

M. Soussens, Rédacteur.

Etiquettes de vins

Ordinaires,	le cent	à fr.	0,30
Ornées et gommées	»	à fr.	0,60
Dorées	»	à fr.	0,70

S'adresser à l'*Imprimerie catholique*, à Fribourg.

DÉPOT GÉNÉRAL POUR TOUTE LA SUISSE
DES ORNEMENTS D'ÉGLISE
DE LA
Manufacture LOUIS MICHEL
à TOULOUSE
CHEZ
GROSSET ET TREMBLEY, LIBRAIRES
4, RUE CORRATERIE, 4
à Genève.

Le Catalogue est envoyé franco à toutes les personnes qui en feront la demande par lettre affranchie.

Un local spécial est affecté pour l'exposition de ces ornements.

Le prix de vente à Genève est le même que celui du catalogue.

(4672)

ANNALES
CATHOLIQUES
REVUE RELIGIEUSE HEBDOMADAIRE

J. CHANTREL rédacteur en chef.

Prix d'abonnement pour la Suisse : 16 francs pour un an.

*On s'abonne à l'***Imprimerie catholique suisse,** *Grand'Rue, 10, à Fribourg.*

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration, doit être adressé *franco* à M. Chantrel, rue de Vaugirard, 371, à Paris.

L'Almanach catholique de la Suisse française

EST EN VENTE

A Fribourg, à l'Imprimerie catholique suisse, chez M. Rody, libraire, Mme veuve, Meyll, libraire; M. Borel, libraire; à Porrentruy, chez M. Gurtlert, libraire; à Delémont, M. Olivier Eschmann; à Sion, chez M. Schmid, imprimeur, à Aoste, chez M. Jacob Et; et Cie au Bazar; à Bulle, chez M. Ackermann, libraire et M. Baudère; à Châtel, chez M. Waldmeyer.

Prix au détail fr. 0,25 l'exemplaire, en gros 2,50 la douzaine, le treizième en sus.

Vient de paraître

LA SUISSE A LOURDES

ou Lettres d'un pèlerin fribourgeois

par P. PHILIPONA.

Brochure in-16, de 280 pages environ, renfermant outre le récit paru dans la *Liberté*, divers documents inédits et les cantiques notés qui ont été chantés lors de ce grand pèlerinage.

Prix: 1 fr. l'ex.; avec les deux photographies de la bannière, 1 fr. 60.

Il sera fait une réduction de 20 0/0 aux abonnés de l'*Ami du Peuple*.

LA CROIX DE L'ÉGLISE

Discours prononcé à Lucerne par M. OTTO ZARDETTI, chanoine de la cathédrale de St-Gall

La traduction française vient de paraître à *l'Imprimerie catholique suisse à Fribourg.*

Prix 30 cent.

On demande partout de bons agents capables ainsi que des revendeurs.

Commission 10-50 %.

Adresser les offres franco, sous les initiales C. C. 202 à l'agence de publicité, HAASENSTEIN et VOGLER à Lucerne (381) (H 202 L)

Leçons et répétitions

de Mathématiques, M. Moret les donne à gré soit à domicile soit chez lui, maison Egger, négociant, Grand'Fontaine, près les Trois-Suisses. (390)

AGENTS Une 1er maison de Bordeaux demande pour le placement de ses vins et spiritueux un agent ou voyageur honnête et capable. Bonnes conditions.

Ecrire à M. **Lacarrière** négociant Bordeaux (France). (388)

Avis

On offre à vendre, *à des conditions avantageuses,* une grande propriété sise à une heure de la ville de Fribourg, à proximité d'une station du chemin de fer, ayant maison d'habitation, grange, écuries, mécanique à battre le grain, eau abondante, environ 58 hectares en prés, champs et bois, le tout en un mas.

S'adresser à M. **Ed. Techtermann,** Agent d'affaires, à Fribourg,

H 396 F (373)

Cours d'allemand.

Un cours d'allemand pour jeunes personnes commencera le 5 novembre prochain. On est prié de s'inscrire au 1er étage de la maison n° 102, B. rue du Musée. (375)

La filature de Henri Strickler à Zurich bien accréditée depuis 30 ans par son fil excellent, accepte toujours *du chanvre, du lin et des étoupes* pour les filer à façon en assurant un filage réel et bon. Elle se charge aussi de *broyer* le chanvre, ainsi que de *tisser* le fil. Prix pour filer et tisser meilleur marché qu'ailleurs. Vente de fil pour tisserands, selliers et cordonniers, de toile écrue et blanchie et de coutil, tout en qualité supérieure. (H 3501 Q) 382

A VENDRE environ **2000 p. de foin et de regain** de première qualité. S'adresser à **Jules Déforel à Vuadens.** (387)

LES PHOTOGRAPHIES
DE LA
BANNIÈRE SUISSE
A NOTRE-DAME DE LOURDES

sont, dès aujourd'hui, en vente à l'*Imprimerie catholique,* à Fribourg.

2 exempl. représentant les deux faces de la bannière.

Prix: 0, 60 centimes.

BOURSE DE GENEVE DU 29 OCTOBRE.

FONDS D'ÉTAT, etc.	COMPTANT	A TERME	DEMANDÉ	OFFERT
4 0/0 Genevois	—	»	—	93
1/2 0/0 Fédéral	—	—	108 1/2	—
0/0 Italien	7 80	—	71 75	71 90
6 0/0 Etats-Unis	—	—	—	—
Oblig. Domaniales ital.	504 50	—	504 50	505
Oblig. Tabacs ital. 6 0/0	—	—	515	516
Oblig. Ville Genève, 1861	—	»	—	—
Ouest-Suisse, 1856-57-61.	434 50	»	434 50	435
id. empr. 1879.	—	»	101 1/2	102
Suisse-Occidentale, 1878.	920	—	916 25	917 50
Franco-Suisse	—	»	—	237 50
Jougne-Eclépens	—	»	315	—
Lyon-Genève	—	»	—	327 50
Lomb. et Sud-Autriche.	—	—	224	226
id. nouvelles.	—	»	—	—
Autrichiens 1868	—	»	—	—
Livournaises	—	»	215 50	—
Méridionales	212	—	211 50	211 75
Bons-Méridionaux	—	—	517	517 50
Romaines	—	»	242	—
Est-Tenn. Virg. et Géorg.	—	»	—	—
Central Pacifique	—	»	5260	5255
Obl. Soc. immob. genev.	—	»	—	—

ACTIONS	COMPTANT	A TERME	DEMANDÉ	OFFERT
Suisse-Occidentale	83 75	83 75	82 50	85
Central-Suisse	200 75	—	—	202 50
id. nouveau	—	—	—	—
Nord-Est-Suisse	—	—	80	82 50
Saint-Gothard	—	—	—	—
Union-Suisse privilégiée	—	—	—	—
Autrichiens	—	—	—	—
Banque du Commerce	—	—	1265	—
Banque de Genève	—	»	—	—
Comptoir d'Escompte	—	»	500	—
Association Financ. de Genève	—	—	950	960
Banque Fédérale	—	—	377 50	—
Banque comm. de Bâle	—	»	—	—
Crédit Suisse	—	—	—	—
Crédit Lyonnais	552 50	—	—	—
Banque de Paris	—	1010	1008 50	1020 50
Banque de Mulhouse	—	»	472 50	475
Alsace et Lorraine	—	—	—	—
Industrie gcnev. du Gaz	—	—	722 50	725
Omnium genevois	—	»	—	1040
Soc. Immob. genevoise	—	»	—	—
Immeub. des Tranchées	—	»	—	—
Remboursables Sétif	—	»	430	450
Parts de Sétif	—	—	—	—
Tabacs italiens	746 50	—	745	—

BOURSE DE PARIS

27 Oct.	AU COMPTANT	29 Oct.
96 3/8	Consolidés	96 4/3
70 40	3 0/0 Français	70 65
106 92	5 0/0 id.	106 95
102 75	Or, à New-York.	102 62
	A TERME	
70 52	3 0/0 Français	70 70
106 87	5 0/0 id.	106 92
71 90	5 0/0 Italien	71 95
12 75	3 0/0 Espagnol	12 75
10 15	5 0/0 Turc	—
1010	Banque de Paris.	1010
—	Crédit Lyonnais.	156 25
155	mobilier Français	522 50
522 50	id. Espagnol	555
558 75	Autrichiens	698 75
—	Suez	63
—	4 0/0 Autrichien	—